



## **PLAN D'ECONOMIE D'ENERGIE POUR LA COMMUNE**

### **Alors, prêts à nous aider à relever le défi ?**

Voici huit gestes simples à adopter au sein de la collectivité.

1. Éteindre l'**éclairage intérieur** des bâtiments la nuit, le week-end et lors des périodes de fermeture conformément à la réglementation. Améliorer son efficacité en déployant des sources efficaces et une gestion en fonction de la présence ;
2. Réduire voire éteindre l'**éclairage public** pendant les heures creuses. Améliorer son efficacité en déployant des sources efficaces et une gestion en fonction de la présence et de la lumière naturelle. Utiliser les LED pour les illuminations de Noël ;
  1. Travail engagé avec le SDE24 pour réduire les amplitudes d'éclairage public
  2. Réduire la durée des éclairages de Noël à 15 jours avant et 1 semaine après
  3. Travailler avec les associations pour éteindre les stades immédiatement à la fin des entraînements, suspendre la pratique loisirs du tennis à la tombée de la nuit
3. Réduire l'**éclairage extérieur** des bâtiments (sauf éclairage de sécurité). 10 minutes d'éclairage inutile 3 fois par jour, c'est l'équivalent de 5 jours d'éclairage en continu au bout d'un an ;
4. Réduire la **consommation des appareils informatiques** : paramétrer la veille des ordinateurs, éteindre complètement les écrans la nuit, préférer les ordinateurs portables qui consomment 50 à 80 % de moins qu'un poste fixe, limiter le nombre d'imprimantes en privilégiant des appareils multifonctions moins nombreux ; Privilégier les impressions NB en RV afin de limiter la consommation, n'imprimer que les documents strictement nécessaires.
  1. Le renouvellement du matériel est prioritairement fait via des PC portables
  2. Plus d'imprimante sauf exception dans les bureaux individuels
5. Adapter la **température** moyenne de **chauffage** dans les bureaux, conformément aux préconisations de l'ADEME : 19 °C pour les pièces occupées BUREAU et 21°C pour les Ecoles, 16 °C hors période d'occupation, 8 °C si les lieux sont inoccupés plus de deux jours ;
  1. Un travail avec ENGIE dans le cadre du programme 3P est enclenché pour réduire les températures
6. Eteindre le chauffage lors des périodes d'aération des pièces pour limiter la déperdition de chaleur ;
  1. Une note de service sera rédigée lors de la mise en route du système de chauffage
7. Interdire les systèmes de chauffage d'appoint dans les bureaux ;



1. Une note de service sera rédigée lors de la mise en route du système de chauffage

8. Réduire ou arrêter les systèmes **audiovisuels** non indispensables, tels que les projecteurs ou écrans des halls d'accueil ... .

**En investissement :**

- 1- Pour aller plus loin dans les économies d'énergie, la réalisation d'un audit énergétique sera réalisé sur l'ensemble des bâtiments afin d'identifier d'autres actions à mettre en place.
- 2- Plan de remplacement en INVESTISSEMENT de l'ensemble des systèmes d'éclairage des locaux pour passer en LED et réduire par 5 la consommation et améliorer les conditions de travail des agents.

